

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple - Un But - Une Foi

ATTESTATION BACCALAURÉAT MALIEN

Le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education
atteste que:

Mademoiselle : Aminata Aliou

SANGARÉ

Né(e) le: 11/11/2009

à: Tombouctou

Fille de : Aliou SANGARÉ et de Salimata DIARRA

Académie : SIKASSO

Etablissement: LMMS1

N°Place : 6579

Statut: Régulier

Série : Terminales Sciences Exactes (TSE)

Mention: ASSEZ BIEN

est déclarée admise au Baccalauréat général, session de juin 2026.

En foi de quoi la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

NB : La présente attestation n'est délivrée qu'une seule fois. Elle tient lieu de Diplôme de Baccalauréat malien et suffit pour l'inscription du Bachelier dans les facultés et instituts.

Attestation N° : 92752 / SE / 2026 / CNECE



Bamako, le 10/07/2026

Le Directeur,

Zeïnou Aguisa MAÏGA

Chevalier de l'Ordre National

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

CENTRE NATIONAL DES EXAMENS
ET CONCOURS DE L'EDUCATION

REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple- Un But- Une Foi

ATTESTATION D'AUTHENTICITE

Je soussigné, Monsieur le Directeur du Centre National des Examens et Concours de l'Education (CNECE) certifie que l'attestation du Baccalauréat **N°92752 / SE / 2026 / CNECE**, délivrée à Mademoiselle : **Aminata Aliou SANGARÉ** née le **11/11/2009** à **Tombouctou**, **est authentique**.

L'intéressée a été déclarée **admise** à l'examen du Baccalauréat Malien de la session de **Juin 2026** avec la mention **ASSEZ BIEN**, sous le numéro de place **6579**, au lycée **LMMS1** de **SIKASSO**, de la série **Terminales Sciences Exactes (TSE)**.

La présente attestation lui a été délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Bamako, le 10/07/2026
Le Directeur,



Zeïnou Aguisa MAÏGA
Chevalier de l'Ordre National